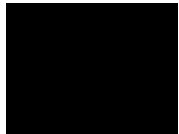


Bulletin de zoologie et appel à la haine contre les catholiques traditionnels: les drôles d'analyse d'un site catholique officiel suisse

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [En Une](#), [Informations](#), [Non classé](#)

Date : 2 janvier 2022



[Cath.ch](#) n'est pas à ses premières piques contre la Tradition et contre la messe traditionnelle, mais sa façon de traiter l'année écoulée laisse un peu à désirer quand il traite des « *sept bonnes nouvelles de l'année 2021* ».

motu proprio *Traditionnis custodes*, publié en juillet.
Le document limite la célébration de la forme extraordinaire du rite romain ayant cours avant Vatican II. L'intention du pape François est d'empêcher la cristallisation d'une Eglise parallèle, recentrée sur les anciens rites. Une décision qui provoquera des réactions d'opposition, surtout de la part des milieux traditionalistes.

«Avec la réforme du droit canon, le Vatican a activé une arme supplémentaire contre les abus sexuels»

Mais l'on ne peut reconstruire sans au préalable «nettoyer». Il s'est ainsi agi, en 2021, de débarrasser l'Eglise des lourds et encombrants reliquats du

Outre le fait de procéder à l'apologie du Motu proprio Traditionis Custodes dans le plus grand mépris de ceux qui suivent la messe traditionnelle (« *couper les branches mortes* » (sic) - le ferait-on à l'égard des catholiques de rite oriental qui suivent des liturgies bien plus complexes -, *Cath.ch* salue comme information importante... le retour des baleines. Nouvelle certes intéressante, mais qui aurait plus sa place dans un bulletin de zoologie ou dans un journal dédié à la vie animalière.

un certain nombre de bonnes nouvelles ont été enregistrées. Dans plusieurs pays africains, notamment en Tanzanie, les évêques ont adopté des plans d'action inspirés par l'encyclique *Laudato si'*.

La biodiversité a aussi connu des succès, tels qu'une augmentation du nombre de gorilles de montagnes dans la région des Trois-Lacs, une sortie du grand panda de la liste des espèces menacées d'extinction, ou encore la réapparition de baleines bleues en Géorgie du Sud, où on ne les avait plus vues depuis près de 60 ans.

Des succès encourageants qui ne doivent bien sûr pas faire oublier l'inquiétant déclin global de la biodiversité.



Enfin, contradiction flagrante: on récuse l'aspect pré-conciliaire pour le texte sur la liturgie, mais, curieusement, dans la lutte contre les abus sur les mineurs, en saluant la dernière réforme du droit canon, on oublie que justement elle renoue avec une logique d'avant le Concile... En effet, c'est ce que dit l'abbé Vernet dans un article publié dans [Res Novae](#):

Après 12 ans de travaux le nouveau Livre pénal a été promulgué et entre en vigueur le 8 décembre 2021 : **c'est de fait un retour à l'esprit du droit pénal de 1917 tant décrié durant les années postconciliaires.**

Bref, on s'est bien appuyé sur une « branche morte » (la législation pré-conciliaire) pour mieux lutter contre des fléaux à l'égard desquels l'Église contemporaine a fait preuve de laxisme - c'est une litote de le dire.

Dans la flagornerie à l'égard d'un pontificat qui bat de l'aile, on ne saurait faire pire... À quand la fin ? S'interroger sur les branches déclinantes du catholicisme progressiste serait aussi une question salutaire...